

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 16 septembre 2014.

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance extraordinaire du jeudi 28 août 2014 du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le 16 septembre 2014, à 9 h 15, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de Madame Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

|                 |                   |               |
|-----------------|-------------------|---------------|
| M.              | Hugues Tremblay   | Tadoussac     |
| M <sup>me</sup> | Marjolaine Gagnon | Sacré-Cœur    |
| M.              | André Desrosiers  | Les Escoumins |
| M.              | Richard Foster    | Forestville   |
| M.              | Jean-Roch Barbeau | Colombier     |

Sont absents les conseillers de comté suivants :

|    |                  |                  |
|----|------------------|------------------|
| M. | Francis Bouchard | Les Bergeronnes  |
| M. | Donald Perron    | Longue-Rive      |
| M. | Gontran Tremblay | Portneuf-sur-Mer |

Assistent également à cette séance :

|                 |                   |  |
|-----------------|-------------------|--|
| M.              | Kévin Bédard      | Directeur du Service de l'aménagement du territoire et directeur général adjoint |
| M <sup>me</sup> | Claudine Dufour   | Adjointe administrative  |
| M.              | François Gosselin | Directeur général et secrétaire-trésorier  |

## RETOUR EN SÉANCE

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constate que le quorum est atteint. On rappelle qu'un (1) sujet avait été retenu pour les délibérations de cet ajournement, soit :

3. Dossier éolien – convention contrat pour le projet Grand Portage.

### ***Dossier éolien – acceptation des contrats pour le projet Grand Portage***

Étant donné que les membres du Conseil n'ont pas en main toutes les informations pertinentes pour l'acceptation des contrats, la décision dans ce dossier est reportée à la séance ordinaire du Conseil du 16 septembre 2014.

RÉSOLUTION 2014-09-196

**Fermeture**

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M<sup>me</sup> Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la rencontre à 9 h 20.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

---

Micheline Anctil  
Préfet de comté

---

François Gosselin  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier